



Téléphone: 03 88 74 43 33  
Télécopie : 03 88 74 35 37  
✉ [mairie-rossfeld@wanadoo.fr](mailto:mairie-rossfeld@wanadoo.fr)

Conseillers élus : 15 Conseillers en fonction : 15 Conseillers présents : 12 Date de convocation : 25 mai 2015
---

## Séance extraordinaire du 27 mai 2015

Sous la présidence de M. Jean-Claude ROHMER,

A l'ouverture de la séance sont présents :

↳ tous les membres sauf :

- Mme Pascale HIRLI-ZAGAROLI, excusée,
- M. Pascal VETTER, excusé, procuration à M. Daniel KOEHLER,
- M. Pascal HURSTEL, excusé, procuration à M. le Maire.

### ORDRE DU JOUR

1. Budget primitif 2015 : rectification affectation du résultat

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents.

#### **1. BUDGET PRIMITIF 2015 : RECTIFICATION AFFECTATION DU RESULTAT**

Par courrier du 11 mai 2015, les services préfectoraux ont demandé qu'une délibération modificative soit prise avant le 28 mai 2015 concernant le budget primitif 2015. En effet, il a été constaté une erreur de report au niveau de l'article 002 – excédent de fonctionnement reporté, qui doit être porté à zéro, l'intégralité de l'excédent de fonctionnement devant être reporté à l'article 1068 – excédent capitalisé. Il est donc proposé au conseil municipal de valider la décision modificative suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Chapitre 023 – virement à la section d'investissement	- 20 172,64 €	Article 002 – excédent de fonctionnement reporté	- 79 967,64 €
		Article 7788 – produits exceptionnels divers	+ 50 000,00 €
		Article 7411 – dotation forfaitaire	+ 6 767,00 €
		Article 74121 – dotation de solidarité rurale	+ 1 298,00 €
		Article 74127 – dotation nationale de péréquation	+ 1 730,00 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>501 140,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>501 140,00 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article 2183 – matériel de bureau et matériel informatique	- 10 000,00 €	Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement	- 20 172,64 €
Article 2128 – autres agencements et aménagements de terrains	- 800,00 €		
Article 2188 – autres immobilisations corporelles	- 500,00 €		
Chapitre 020 – dépenses imprévues	- 8 872,64 €		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>520 404,87 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>520 404,87 €</b>
<b>MONTANT TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 021 544,80 €</b>	<b>MONTANT TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 021 544,80 €</b>

**ADOPTE à l'unanimité.**

Clôture de la séance à 19h15.